

voir, pendant cet été, l'élection d'un Roi des Romains effectuée. On doit travailler tout-à-la-fois en divers endroits aux mesures qui pourront y tendre plus directement : *Hannover* sera comptée comme le centre de la négociation de cette grande affaire, le Roi d'Angleterre y étant. On en traite actuellement à la Cour de *Bavière*, trois Electeurs s'y trouvent rendus ; & l'on n'ignore pas qu'il en est aussi question à celle de *France*. Le Comte de Hautefort, qui est l'Ambassadeur de cette dernière Puissance auprès de Leurs Majestés Impériales, qui lui font en toutes occasions le plus gracieux accueil, fait entrer cet important article dans les diverses conférences qu'il a avec le Comte d'Uhlefeld. Il s'est trouvé aussi depuis peu à une grande conférence qui a eu pour objet le Traité d'*Italie*, dont l'exécution ne paroît plus aussi douteuse, sur tous les points de réunion des Cours dont nous avons déjà fait mention, qu'elle l'avoit paru jusqu'ici, puisque l'on espère d'y faire entrer le Roi de Sardaigne. Quant au Traité de la Barrière des *Pays-Bas*, on en traite présentement à *Bruxelles*, suivant les instructions qui y sont envoyées ; néanmoins le Baron de *Burma*, Envoyé Extraordinaire des Etats-Généraux, ne laisse pas de prendre encore à *Vienne* les arrangemens, qu'il croit les plus propres pour remettre ce Traité en vigueur. Il confère souvent là-dessus avec le Comte d'Uhlefeld : Et Mr. Keith, Ministre d'Angleterre, fait des instances sur le même sujet, en conséquence de nouvelles instructions qu'il a reçues de sa Cour. Ainsi les affaires du dehors deviennent intéressantes : mais toutes celles du dedans étant réglées d'une très-bonne façon, on doit en attendre